

ROZOY FLASH n° 198

Bulletin d'informations communales – 7 novembre 2023



Compte rendu de la réunion du 25 octobre 2023

La séance du Conseil Municipal du 25 octobre, présidée par José FLUCHER, Maire, débute à 20h00, salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Sont présents : Nicolas FRICOTEAUX – Marie-Agnès MARCHAND – Sylvain POULAIN – Lucienne BÉKALAREK – Maurice POULAIN – Martine MAINGAINT – Jean-René DURTETTE - Marie-Noëlle FRÈRE – Patricia CARAQUIN – Agnès JACOB – Xavier BOULANDE – Olivier THOUANT – Anne-Sophie COLOMBÉ.
Absente excusée : Christelle BERNAILLE

Michel DAUTRECQUE, suppléant, est absent excusé.

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE

Secrétaire de séance : Marie-Agnès MARCHAND

- Avenant Collégiale,
- Subvention Région avenant Collégiale,
- Subvention DRAC avenant Collégiale,
- Convention de mise à disposition des bureaux-Assistante sociale,
- Convention de mise à disposition au SIEMPPR,
- Tarif progressif loyer dentiste,
- Parcelle BOURSIGAUX, convention ADICA
- Parcelle PETIT,
- Enfouissement des réseaux rue G.A. Martin,
- Recrutement contrat PEC,
- Renouvellement contrat PEC,
- Référent déontologique des élus,
- Prêt FCTVA,
- Prêt investissement Banque des Territoires,
- Location studios professionnels de santé,
- Questions diverses.

Ajout à l'ordre du jour

- Renouvellement contrat CDD

DÉLIBÉRATIONS

AVENANT COLLEGALE

M. le Maire informe que des travaux supplémentaires sont nécessaires dans le cadre de la restauration de la collégiale.

Le Conseil Municipal décide d'ajouter au marché en cours le montant de travaux proposés suivant : 61 588.32 € HT, réalisés par l'entreprise Léon NOEL (pierres de taille).

SUBVENTION REGION AVENANT COLLEGALE

Le Conseil Municipal sollicite la Région pour une subvention, au meilleur taux possible, pour les travaux de la collégiale pour un montant de 61 588.32 € HT.

SUBVENTION DRAC AVENANT COLLEGALE

Le Conseil Municipal sollicite de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) :

- l'autorisation de commencer les travaux supplémentaires dans le cadre de la restauration de la collégiale
- une subvention, au meilleur taux possible, pour la réalisation de ces travaux d'un montant de 61 588.32 € HT.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES BUREAUX-ASSISTANTE SOCIALE

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec la Direction des Affaires Sociales du Département de l'Aisne dans le cadre de la mise à disposition de 2 pièces situées à l'étage de la mairie pour assurer une permanence sociale les lundis après-midi de 14h00 à 16h00 et recevoir sur rendez-vous des usagers de l'action sociale et de l'insertion.

Cette convention est consentie pour une durée de 1 an à compter du 1^{er} décembre 2023, renouvelable pour une durée maximum de 5 ans.

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION AU SIEMPPR

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention à passer avec le SIEMPPR (Syndicat Intercommunal des Ecoles Maternelle et Primaire du Pays Rostand) concernant la mise à disposition au sein du Syndicat de MM. POULAIN et RAVEAUX, agents des services techniques, pour l'accompagnement dans les bus, à raison d'une heure par jour, en cas d'indisponibilité d'un des agents du Syndicat.

TARIF PROGRESSIF LOYER DENTISTE

Lors de la délibération du 8 septembre 2023, il a été décidé de louer les locaux de l'annexe de la maison médicale à M. Firas NASRALLAH, dentiste.

Le loyer progressif proposé est le suivant :

- 100 € pour le mois de novembre 2023,
 - 200 € pour les mois de décembre 2023 et janvier 2024,
 - 300 € pour les mois de février et mars 2024,
 - 400 € pour le mois d'avril 2024
- 468.07 €, taux plein, à partir du mois de mai 2024.

M. le Maire est autorisé à signer le bail pour une durée de 9 ans.

PARCELLE BOURSIGAUX – CONVENTION ADICA

Afin de faciliter l'accès au garage communal, il est nécessaire que cette parcelle, proche du garage et appartenant à M. BOURSIGAUX, soit intégrée dans le domaine public.

Par conséquent, le Conseil Municipal décide d'acquérir, par acte administratif (convention avec l'ADICA) cette parcelle AC n°382, d'une superficie de 31 m² au prix de 4 € le m² soit 124 €.

PARCELLE PETIT

Ce point est reporté à une prochaine réunion de Conseil Municipal.

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE G.A. MARTIN

Cette délibération annule et remplace celle du 6 décembre 2022, afin de tenir compte des réactualisations de prix.

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'il est envisagé d'effectuer des travaux d'enfouissement des réseaux électriques, sur l'éclairage public et les réseaux télécom, rue G.A. Martin dans le cadre des compétences transférées à l'USEDA (Union des Secteurs d'Énergie du Département de l'Aisne).

Le coût total de l'opération est de 96 058.80 € HT. En application des conditions financières de l'USEDA, le montant de la contribution de la commune s'élève à 60 030.10 € HT.

Le Conseil Municipal décide d'accepter cette proposition et s'engage à verser à l'USEDA cette contribution financière.

RECRUTEMENT CONTRAT PEC

Afin d'assurer le fonctionnement du service technique, le Conseil Municipal décide la création d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétences), pour une durée de 12 mois et 21 heures par semaine.

RENOUVELLEMENT CONTRAT PEC

Il est décidé de renouveler le contrat PEC de Cédric LEMAIRE, pour une durée de 6 mois, à compter du 1^{er} novembre 2023, à hauteur de 21 heures par semaine.

1 voix contre lors du vote.

REFERENT DEONTOLOGIQUE DES ELUS

Ce point est reporté à une prochaine réunion de Conseil Municipal.

PRET FCTVA

En prévision du remboursement de la TVA par l'Etat, suite aux travaux d'investissement réalisés en 2023, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer le contrat de prêt pour un montant de 145 000 € remboursables en mars 2024 et de 117 000 € remboursables en mars 2025.

PRET INVESTISSEMENT BANQUE DES TERRITOIRES

Pour le financement des travaux de réhabilitation du garage de la commune et la création d'un Tiers Lieu Numérique, il est décidé de contracter un contrat de prêt auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, d'un montant de 170 000 €, pour une durée d'amortissement de 15 ans.

LOCATION STUDIOS PROFESSIONNELS DE SANTE

En complément de la délibération du 8 septembre 2023, il est décidé de fixer comme suit le loyer des studios situés à l'étage de l'annexe de la maison médicale : 100 € par semaine, charges comprises, pour les remplaçants des professionnels de santé.

RENOUVELLEMENT CONTRAT CDD – SERVICE TECHNIQUE

Afin d'assurer le fonctionnement du service technique (plomberie, électricité), il est décidé de renouveler le contrat CDD de M. Jean-Claude DURTETTE, pour une durée de 12 mois et 10 heures par mois, à compter du 1^{er} décembre 2023.

QUESTIONS DIVERSES

Commission de Contrôle des listes électorales :

Les membres de cette commission, chargés de contrôler la régularité des listes électorales, doivent être renouvelés tous les 3 ans. Les membres sortants ne peuvent être reconduits.

Le maire, ses adjoints et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation ne peuvent être membres de cette commission.

Sont nommés :

Conseiller Municipal Titulaire :

Xavier BOULANDE

Conseillère Municipale Suppléante :

Agnès JACOB

Députée de l'Administration Titulaire :

Monique COSPIN

Députée de l'Administration Suppléante :

Odile HALLE

Député du Tribunal Judiciaire Titulaire :

Paul DERUELLE

Député du Tribunal Judiciaire Suppléant :

Claude MAINGAINT

Plusieurs réunions sont programmées : Commission Communication – Réunion d'adjoints – Prochain Conseil Municipal

Tour de Table

Maurice POULAIN demande quand sera libéré le terrain occupé par M. Mathieu CARBONNEAUX, près de la rivière. Ce terrain appartient à la commune qui devrait le récupérer en mai 2024.

Il demande la date de mise en service de l'arrêt de bus, rue Notre Dame. Ce sera fait dès que la subvention de la Région sera obtenue.

Anne Sophie COLOMBE signale qu'après un premier essai en juin demandé par la Préfecture, un **test de déclenchement de sirène, obligatoire**, sera effectué **tous les 1ers mercredis du mois, à 12h00**, par les services de la mairie. Exceptionnellement, pour ce mois, l'essai aura lieu **le mercredi 8 novembre**.

Olivier THOUANT évoque le problème de 2 véhicules stationnés sur cales rue G.A. Martin. La gendarmerie va être relancée.

Il aborde aussi le sujet des nombreux containers laissés sur les trottoirs des rues de la commune. Un courrier va être déposé dans les boîtes à lettres des personnes concernées.

Xavier BOULANDE rappelle que les passages piétons aux abords des écoles ne sont pas repeints. Un problème à la livraison de peinture a retardé les travaux qui vont avoir lieu dès que la météo le permettra.

Il évoque la loi sur les nouvelles énergies qui oblige chaque commune à planifier sur son territoire des zones d'implantation (photovoltaïque, éolien, biogaz, géothermie etc.). Une réunion va être organisée à ce sujet.

La séance est levée à 22h50.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Exceptionnellement, la mairie sera fermée le vendredi 10 novembre matin (formation aux premiers secours pour l'ensemble du personnel).

Nous vous remercions de votre compréhension.

INFORMATION



Ne soyez pas surpris ...

Pour vérifier son bon fonctionnement, la sirène d'alerte et d'information à la population sera testée chaque 1^{er} mercredi du mois, à 12h00 par les services de la mairie.

Pour ce mois de novembre, ce sera exceptionnellement le mercredi 8.

OUVERTURE DE POSTE

Poste à pourvoir à partir du 11 décembre 2023



CDD de 12 mois
24 heures par semaine
Lundi, mardi et mercredi

Domaines :

Administration et animations

Poste :

- Remplacement de la responsable de la structure lors de ses périodes de formation ainsi qu'une aide administrative et comptable,
- Animations les mercredis aux ALSH ainsi qu'en période estivale.

Compétences : Eligible contrat PEC, justifier d'un diplôme BAFA et d'un diplôme administration générale, gestion et comptabilité
Permis de conduire obligatoire
Salaire : 1 174 € brut

Envoi des candidatures (CV + lettre de motivation) à :

tactassociation@gmail.com ou à TACT
94, rue de la Neuville 02360 ROZOY/SERRE



Communauté
Pluriprofessionnelle
Territoriale de
Santé
du Rethélois

UN MODE DE VIE ACTIF AIDE À RESTER EN BONNE SANTÉ ET À LIMITER LES RISQUES DE MALADIES CARDIO-VASCULAIRES ET DE NOMBREUSES PATHOLOGIES.

**Je prends soin
de mon corps !
Je bouge !**

ACTIVITÉ CARDIO-RESPIRATOIRE :

Au moins 5 jours par semaine.

Marche, natation, vélo, montée d'escalier, travaux ménagers.

RENFORCEMENT MUSCULAIRE :

1 à 2 fois par semaine. Vélo, gymnastique.

ASSOUPLISSEMENT

ET MOBILITÉ ARTICULAIRE :

2 à 3 fois par semaine. Étirements, yoga.

L'échauffement musculaire est important dans toutes les activités.
Si vous reprenez l'exercice physique après un long arrêt, faites-le progressivement.

Réduire sa sédentarité, c'est diminuer son temps passé en position assise ou allongée.
Pensez à interrompre ces périodes toutes les 90 à 120 minutes par une activité de 5 minutes.



RANDONNEES PEDESTRES

Les lundis :

20 novembre,
4 décembre et 18 décembre 2023
Départ à 14h00, place de l'Europe
Renseignements au 03 23 90 10 62



Horaires d'hiver

À partir du 1^{er} novembre et jusqu'au 31/01, les déchèteries seront ouvertes les après-midis de 13H à 16H30.

Pas de changement les matins. Merci de votre compréhension.



Communauté de Communes
320, rue des Verseaux - 02360 Rozoy-sur-Serre
Tél : 03 23 98 04 54
www.portes-de-thierache.fr

Décorez votre quartier !!!

Si vous le souhaitez, la commune peut installer un sapin dans votre quartier.

Inscrivez-vous en mairie avant le 15 novembre.

Voir flyer ci-joint



CINEMA ITINERANT

Le jeudi 23 novembre 2023 – 20h00

Salle des Fêtes – 1h32mn – Comédie

BERNADETTE

Synopsis : Quand elle arrive à l'Elysée, Bernadette CHIRAC s'attend à obtenir enfin la place qu'elle mérite, elle qui a toujours œuvré dans l'ombre de son mari pour qu'il devienne président. Mise de côté car jugée trop ringarde, elle décide alors de prendre sa revanche en devenant une figure médiatique incontournable.



Synopsis : Amoureuse de peinture et de poésie, Mireille s'accommode de son travail de serveuse à la cafétéria des Beaux-Arts de Charleville tout en vivant de petits larcins et de trafic de cartouches de cigarettes. N'ayant pas les moyens d'entretenir la grande maison familiale des bords de Meuse dont elle hérite, Mireille décide de prendre trois locataires. Trois hommes qui vont bouleverser sa routine et la préparer, sans le savoir, au retour du quatrième : son grand amour de jeunesse, le poète.

Le mardi 19 décembre 2023 – 20h00

Salle des Fêtes – 1h43mn – Comédie

LA FIANCÉE DU POÈTE



MANIFESTATIONS A VENIR

Samedi 11 novembre	Commémoration de l'Armistice – Rassemblement 11h00 devant la mairie
Dimanche 12 novembre	BELOTE organisée par Rozoy Animations Loisirs – Salle des Fêtes – Ouverture 13h30
Samedi 18 novembre	Soirée BEAUJOLAIS organisée par Rozoy Animations Loisirs – Salle des Fêtes – à partir de 19h30. N'oubliez pas de vous inscrire avant le 10 novembre !
Dimanche 19 novembre	THE DANSANT organisé par les Aînés Rostands – Avec Croc'Notes – Salle des Fêtes – à partir de 14h30
Jeudi 23 novembre	CINEMA – Salle des fêtes – 20h00 – BERNADETTE - Comédie
Samedi 25 novembre	SOIREE DISCO organisée par l'APE de l'Ecole du Bailli – Salle des Fêtes – 22h00
Dimanche 3 décembre	MARCHE DE NOEL – Salle des Fêtes – de 10h00 à 18h00 Flyer ci-joint
Du 4 au 22 décembre	CALENDRIER DE L'AVENT organisé par Rozoy Animations Loisirs Sera distribué fin novembre
Mercredi 6 décembre	APRES-MIDI DECORATION SAPINS-SAINT NICOLAS - Sur la place – 14h00 Flyer ci-joint pour inscription avant le 15 novembre
Vendredi 8 décembre	ASSEMBLEE GENERALE de Rozoy Animations Loisirs – 20h00 – En mairie
Mardi 19 décembre	CINEMA – Salle des fêtes – 20h00 – LA FIANCÉE DU POÈTE – Comédie
Samedi 23 décembre	APRES-MIDI DE NOEL – CINEMA et CHOCOLATS offerts aux enfants -14h – Salle des fêtes
Pour ces manifestations, des informations complémentaires vous seront données ultérieurement.	